



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 11767

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy alerte Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le rapport annuel de Mme la défenseure des enfants, remis en cette journée internationale des droits de l'enfant au Président de la République. Ce rapport, très inquiétant, est intitulé « Adolescents en souffrance : plaidoyer pour une véritable prise en charge ». Au terme d'une étude intéressante, mettant en lumière des réalités parfois ignorées du grand public, ce rapport a le mérite de formuler des recommandations pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de prise en charge des adolescents en souffrance. Parmi ces recommandations, l'une d'elles propose de mettre en place un plan national pour régler la crise des centres médico-psychologiques. Il s'agirait de renforcer considérablement leurs moyens pour réduire les délais d'attente de rendez-vous, mais aussi de mettre en place un fonctionnement adapté aux besoins des adolescents. Il souhaiterait donc savoir dans quelle mesure la mise en place d'un tel plan est envisageable.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11767

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2007, page 7436

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)